

CATÉGORIES EN COMPÉTITION

Au nombre de 7, les Grand Prix La Scène récompensent des actions et des projets du secteur du spectacle vivant dans les catégories suivantes :

1. **Meilleur projet artistique et culturel**
2. **Meilleure action de médiation/relations aux publics**
3. **Meilleure action en direction de publics dits éloignés**
4. **Meilleur visuel de saison**
5. **Meilleur visuel de festival**
6. **Meilleur site Internet**
7. **Meilleure action en matière de développement durable**

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le site dédié grandsprix.lascene.com

ÉLÉMENTS DE CANDIDATURE

Le **CHOIX DE LA CATÉGORIE** dans laquelle vous vous inscrivez

Le **RÉSUMÉ DE VOTRE PROJET/ACTION** en moins de 1 800 caractères, devant notamment évoquer les points suivants :

- contexte ;
- problématiques ;
- publics concernés ;
- période ;
- moyens humains ;
- budget mobilisé.

En fonction de vos réponses, des compléments d'information peuvent vous être demandés ultérieurement par l'organisateur.

PIÈCES POUVANT ÊTRE JOINTES

5 pièces maximum peuvent être jointes. Formats de fichiers acceptés : .pdf, .jpg, .doc, .rtf.

Il peut s'agir de :

- visuel ;
- documents d'information ou de communication ;
- articles de presse.

Pour participer : grandsprix.lascene.com

La Scène
LE MAGAZINE DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE

GRANDS

PRIX

LA SCÈNE

LIEUX DE DIFFUSION
ÉQUIPES ARTISTIQUES
STRUCTURES DE PRODUCTION
COLLECTIVITÉS...
PARTICIPEZ !

Présentez vos actions d'accompagnement de projets artistiques et culturels !
Date limite de remise des dossiers : 30 avril 2022

Chère professionnelle, cher professionnel,

La Scène, le magazine de référence des professionnels du spectacle, a le plaisir d'organiser les **Grands Prix La Scène 2022**.

Tous les deux ans, ces distinctions veulent récompenser des actions ou projets marquants portés par des acteurs culturels dans le domaine du spectacle vivant.

Elles permettent de présenter à la filière les grandes tendances qui émergent et des idées novatrices pour inspirer les pratiques professionnelles de chacun.

Un jury constitué de professionnels et de journalistes spécialisés se réunira à l'été 2022. Les sept Grands Prix seront dévoilés en septembre.

Nous comptons vivement sur votre participation avant le 30 avril 2022 et restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Très cordialement,

L'équipe des Grands Prix La Scène

GRANDS PRIX LA SCÈNE 2022

ORGANISATEUR

Les Grands Prix La Scène sont organisés par La Scène, le magazine de référence des professionnels du spectacle.

VOCATIONS

- Récompenser et valoriser chaque année des projets marquants portés par des structures du spectacle vivant.
- Mettre en avant les grandes tendances professionnelles qui émergent et celles qui s'affirment.
- Constituer une source d'inspiration pour les professionnels du spectacle vivant et les acteurs culturels.

PARTICIPANTS

- Toute structure française développant des activités dans le champ du spectacle vivant : théâtre, danse, musique, lyrique, arts de la rue, cirque...
- Les Grands Prix La Scène ne sont pas ouverts aux personnes physiques.
- Une structure peut participer à plusieurs Grands Prix La Scène si les sujets diffèrent.

PÉRIODE DE QUALIFICATION

Les projets/actions doivent avoir été mis en œuvre **entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2021**.

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Samedi 30 avril 2022, toutes catégories confondues.
Seuls les candidatures complètes seront prises en compte.
La participation est gratuite.

RÉUNION DU JURY

- Le jury se réunira en **juin 2022**.
- Le jury est composé de huit personnes qualifiées : quatre professionnels et personnalités du spectacle vivant et quatre journalistes de la rédaction de La Scène. Sa composition est rendue publique lors de la proclamation des lauréats.
- Le jury peut décider librement de récompenser ou pas certaines catégories en fonction de la qualité des dossiers présentés.
- Le jury peut décider de reclasser un dossier, voire de créer une nouvelle catégorie.
- Le jury désigne de manière souveraine les lauréats.
- Les membres du jury s'abstiennent de voter pour des projets avec lesquels ils seraient, d'une manière ou d'une autre, en relation d'intérêt.

CRITÈRES DE NOTATION

Pour chaque dossier, le jury s'attachera notamment à juger l'adéquation entre les valeurs de la culture, les objectifs du projet, la créativité, l'innovation, et la qualité de la réalisation et/ou de la mise en œuvre du projet.

PROCLAMATION ET PROMOTION DES RÉSULTATS

- Les lauréats des Grands Prix seront dévoilés en **septembre 2022** avec la parution de La Scène.
- Les projets distingués seront mis à l'honneur dans La Scène du mois de juin, sur le site Internet du magazine ainsi que dans une newsletter spécifique et dans les publications associées à La Scène.
- Pour valoriser leur récompense, les lauréats des Grands Prix recevront un trophée.
- La mention du Grand Prix pourra être utilisée par le lauréat sur ses supports de communication.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La structure participante déclare être propriétaire des droits de toute nature permettant la reproduction de sa ou de ses réalisation(s) dans tout support papier ou électronique édité par La Scène dans le cadre de la proclamation des résultats.

RENSEIGNEMENTS

Uniquement par courriel à : grandsprix@lascene.com

Adresse de l'organisateur : *La Scène – M Médias*
11, rue des Olivettes – CS 41805 – 44018 Nantes Cedex 1